



AVIS PUBLIC
Règlement SQ-06-003-2019

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance régulière du conseil tenue le 7^e jour de janvier 2019 à 19h30 au centre municipal de la municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin à Mayo, le règlement **numéro SQ-06-003-2019** intitulé « **RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC** » a été adopté. Une copie dudit règlement est disponible au centre municipal et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 10^e jour mois de janvier de l'an 2019.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Martin Cousineau
Directeur général et secrétaire-trésorier